Chronique

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **1 (1872)**

Heft 3

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

place d'honneur. Il vous sera aussi agréable d'apprendre que M. Levrat, professeur à Martigny, un de vos compatriotes, a été nommé secrétaire.

Le président donna ensuite connaissance des statuts de la société de Fribourg; et la réunion se termina par une allocution de M. le rév. Prieur de Martigny, d'Allèves, où, dans des paroles admirables d'énergie, il développa ces trois mots qui nous serviront de devise: religion, science et dévouement.

Puissent ces assemblées se multiplier dans la suite! Qu'on respire à l'aise au milieu de ces instituteurs, amis de la vertu et de l'enfance! Puissent-ils accourir tous à nos nouvelles réunions, et nous édifier de leur zèle et de leurs bons sentiments!

Un mot avant de finir au sujet des statuts. Sauf quelques modifications qui seront incessamment soumises à l'étude, nous allons adopter vos statuts tels quels. Ils ont le mérite d'être simples et précis. Seulement, il restera un point à traiter entre votre société et la nôtre: quelles relations doivent exister entre vous et nous? Car notre intention est de nous entendre avec vous, de nous unir, si possible, et de nous affermir ainsi mutuellement. Mais nous discuterons cette question plus amplement sous peu. Je me permets pour aujourd'hui de clore ma correspondance en répétant ces beaux mots de notre devise:

Religion, science, dévouement.

CHRONIQUE.

NEUCHATEL. — Le Grand Conseil de ce canton discute en ce moment le projet de loi scolaire qu'a élaboré M. Numa Droz, Directeur de l'Instruction publique. On s'attendait à voir rejeter une partie de ce projet, celle surtout qui a trait à l'enseignement religieux et à la séparation de l'Ecole et de l'Eglise. Mais il n'en fut rien; et, dans sa séance du 13 février, il a voté par 47 voix contre 34 l'exclusion des ordres religieux de l'enseignement primaire. Pourtant, plus de 40,000 pétitionnaires de toutes les parties du canton, ainsi que presque toutes les Commissions d'éducation, s'étaient prononcés contre les dispositions du projet de loi relatives à l'enseignement religieux.

GLARIS. — La Société des Instituteurs de la Suisse orientale se réunira à Glaris le 20 et le 21 mai. La question suivante, pleine d'actualité et de la plus haute importance, sera discutée dans cette réunion:

Quelles sont les exigences de notre époque pour l'éducation des pauvres, et par quels moyens peut-on les satisfaire?

FRIBOURG. — Le Conseil d'Etat vient de faire les nominations suivantes : M. Brodard Louis, instituteur à Villarvolard; M. Pasquier, Joseph, instituteur à Berlens; M. Vorlet Louis, nommé provisoirement à Courtion.

Sont vacant l'écoles de Noréaz et le binage de Vuippens-Marsens.

Prusse. — Aujourd'hui que la Prusse a vaincu la France, il est de bon ton de vanter ses écoles et d'attribuer les brillants succès de ce pays principalement à son instruction. Il paraît cependant que tout n'y est pas pour le mieux. Voici, en effet, ce qu'un correspondant de Berlin écrivait dernièrement à un journal suisse : « En fait d'instruction publique, il est vrai que, comparativement à la France, à la Belgique, à l'Italie et à l'Angleterre, la Prusse est beaucoup plus avancée; mais elle est loin de jouir de la même supériorité en face de la plupart des autres pays allemands. C'est presque une honte de voir l'état matériel dans lequel elle a laissé souffrir les instituteurs. Si je vous présentais un tableau de ce que gagnent ceux qui ont fait Sadowa et la campagne de France, vous vous sentiriez pris d'un sentiment mêlé de pitié et même d'indignation. »

France. — Le projet de loi scolaire continue à être l'objet des plus vives préoccupations des populations. Il ne tardera pas à être discuté. — Mgr Freppel, évêque d'Angers, vient de publier un remarquable mandement sur la grave question de l'éducation.

Angleterre. — De grands *meelings* se sont réunis pour demander que les écoles soient confessionnelles.

AVIS IMPORTANTS.

1° Ceux qui n'auraient pas reçu les premiers numéros du BULLETIN peuvent les réclamer au bureau, rue de Romont 67. — 2° Pour éviter des frais de port, Messieurs les Instituteurs sont priés de bien vouloir recueillir les abonnements et distribuer le journal dans leur commune respective. — 3° Au lieu de 2 fr. les sociétaires de langue allemande, qui ne peuvent s'abonner au BULLETIN, n'auront à verser dans la caisse qu'une cotisation annuelle de 50 centimes.

Fribourg. — Imprimerie rue de Romont, 67.